

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE



* *
*

Séance du 20 Février 2014

INVESTISSEMENTS

16 - EUROPE

16.1 - Adoption du projet CHUMS relatif au covoiturage et autorisation de signature des documents administratifs

L'an deux mille quatorze, le vingt février, à la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Pierre COHEN, Président du Syndicat Mixte.

COMMUNAUTE URBAINE DE TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MMES COURADE, DURRIEU, MAUREL, MM. CARREIRAS, COHEN, GODEC, GOIRAND, KELLER, MARQUIE, RAYNAL, SEMPE.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. ANDRE, BRIANÇON, SICARD.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents :

MM. INTRAND, LAVIGNE.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM. BACOU, EMERAS.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MME ROUCHON, M. SUAUD.

Par délibération du 4 avril 2013 (D.2013.04.04.18.2), le Comité Syndical a autorisé le SMTC à déposer un, voire des projets dans le cadre de l'appel à projet Energie Intelligente Europe (EIE) STEER 2013, dont la date limite de dépôt de projet était fixée au 8 mai 2013.

En date du 15 novembre 2013, la Commission européenne a publié les résultats de l'appel à projet EIE STEER 2013. Entre autres, le projet CHUMS portant sur le covoiturage, a été retenu pour négociations. Une lettre de soutien avait été signée par le premier Vice-Président et élu référent Europe SMTC en support de ce projet.

Fin novembre 2013, un site partenaire du projet CHUMS s'est retiré du consortium. Suite à ce retrait, le SMTC a été contacté par le coordinateur pour intégrer le projet.

Synthèse du projet CHUMS

Le projet CHUMS (*Changing Habits for Urban Mobility Solutions* - Changer les Habitudes pour des Solutions de Mobilité Urbaine) porte sur le défi énergétique que représente le faible taux d'occupation des automobiles et les 50% de trajets dans les villes qui ne peuvent pas être desservis par les modes de transport public conventionnel. Aussi, le potentiel du covoiturage a été contraint par les barrières culturelles, sociales et comportementales traditionnelles que les personnes rencontrent face à cette pratique.

L'objectif du projet est d'appliquer une stratégie de changement de comportement liée au covoiturage, développée par le consortium et de la transférer au reste de l'Europe. Cette stratégie serait validée dans 5 villes 'pilotes' qui représentent la diversité de mentalité de mobilité à travers l'Europe : Craiova (RO), Edinburgh (UK), Leuven (B), Pérouse (IT) et Toulouse.

La stratégie de changement de comportement CHUMS est une réplique de l'initiative « Liftshare » ayant rencontré un grand succès au Royaume-Uni.

Cette stratégie comprend :

- l'organisation d'une semaine du covoiturage ;
- la réalisation de plans de déplacement personnalisés qui comprennent des options de covoiturage et ;
- une « loterie » de mobilité pour attirer les utilisateurs vers le covoiturage.

Les principaux résultats attendus sont :

- 15% d'augmentation de l'occupation moyenne des voitures pour des déplacements domicile/travail chez les employeurs cibles ;
- 16% d'augmentation du covoiturage, en tant que part modale ;
- 33% de réduction des trajets en voiture individuelle parmi les groupes cibles ;
- 14% de réduction dans les trajets en voiture occupée parmi les groupes cibles ;

Le projet débiterait en avril 2014 pour une période de 36 mois.

Les membres du projet sont

1. Vectos Ltd. (Coordinateur - Royaume-Uni) - Bureau d'études implanté également en Italie) ;
2. Liftshare (Royaume-Uni) - Entreprise anglaise promouvant le covoiturage ;
3. TML- Transport & Mobility Leuven (Belgique) ;
4. UNIABDN - Université d'Aberdeen (Royaume-Uni) – Centre de Recherche Transport ;
5. IPA Craiova (Roumanie) – Entreprise informatique/ développement de softwares « mobilité » ;
6. Tisséo-SMTC ;
7. Commune de Perugia (Italie) ;
8. Taxishop (Belgique) opérateur de covoiturage ;
9. European Integrated Projects (Roumanie) - Bureau d'études implanté également en Italie ;
10. SEStran (Royaume-Uni/ Ecosse) – regroupement de 5 autorités organisatrices locales du Sud-Est de l'Ecosse.

Le budget global du projet est de 1 780 662€, cofinancé à 75%, soit une contribution européenne de 1 335 497€.

Le budget proposé pour les actions du SMTC est de 123 083€ cofinancé à 75% soit une contribution européenne de 92 312€. Ce budget viendrait cofinancer les temps passés par les agents pour développer les actions, les déplacements liés au projet, l'organisation d'une réunion de coordination à Toulouse et la production de supports de communication pour promouvoir les actions.

L'objet de la présente délibération est d'autoriser le Président à signer l'ensemble des documents administratifs afférents au projet CHUMS.

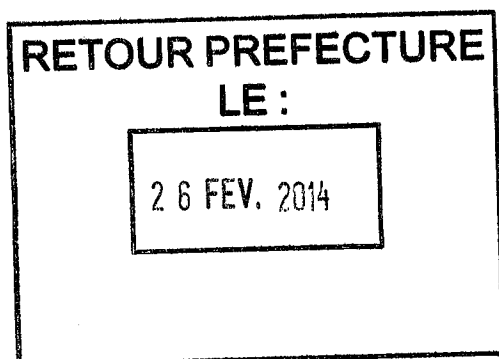
* *
*

D.2014.02.20.16.1

- Le Comité Syndical :
- Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
- Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants,

ARTICLE 1 : AUTORISE son Président à signer l'ensemble des documents officiels et contractuels du projet CHUMS

ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Pierre COHEN